

**Discours d'allocution de Madame Olivia GREGOIRE
Députée, Présidente de la Commission spéciale PACTE**

Le 04/12/2018 à Transfair

Bonjour à tous,

Merci d'être aussi nombreux présents aujourd'hui.

Je suis ravie de pouvoir intervenir devant vous dans le cadre du salon Transfair de la transmission d'entreprise. Je suis particulièrement honorée, même si je reste humble devant la tâche qui n'est pas mince, de remplacer la Secrétaire d'Etat, madame Agnès Pannier-Runacher, laquelle devait initialement se trouver ici ce matin. J'espère pouvoir atténuer la déception que certains d'entre vous doivent éprouver de ne pouvoir l'écouter aujourd'hui.

Elle est évidemment pleinement mobilisée aux côtés du ministre de l'Economie Bruno le Maire, avec également la Ministre du Travail, Muriel Pénicaud, et le Secrétaire d'Etat Jean-Baptiste Lemoyne, pour faire en sorte que la période que nous traversons soit la moins pénalisante possible pour les artisans, les commerçants, les entreprises de notre pays, pour trouver des solutions adaptées.

Vous le savez, nous connaissons des heures difficiles, pour tous, du plus modeste citoyen aux responsables politiques que je représente. Des revendications sociales, politiques, économiques s'expriment, malheureusement parfois dans la violence. Nous sommes, au sein de la majorité, collectivement mobilisés pour entendre ces expressions de colère, pour y apporter les réponses adéquates, que ce soit des mesures immédiates mais surtout des solutions de long terme.

Je suis heureuse néanmoins de prendre le temps nécessaire pour me trouver ici ce matin, car tout ne s'arrête pas, les enjeux que nous connaissions hier, sur lesquels nous travaillions, restent d'actualité. Derrière chaque mesure, chaque déplacement, chaque intervention, il y a une part de notre système politique et de son orientation qui se joue. Continuons donc à avancer, car les chantiers sont nombreux, les progrès réels, et il faut, peut-être plus que jamais, en discuter, en débattre, en faire la pédagogie.

La transmission est un de ces axes d'intervention que j'évoque, passionnant qui plus est, et que je suis depuis de longs mois.

Pourquoi ? Parce que la transmission d'entreprise, parfois injustement réduite à de banals enjeux monétaires ne concernant que des patrons aisés, est au contraire un mécanisme qui concerne des milliers

d'entrepreneurs, qui engage des centaines de milliers d'emploi, qui enfin renvoie au maintien sur notre territoire d'entreprises pérennes et d'un tissu économique de qualité.

Une transmission d'entreprise, c'est avant tout une rencontre. Celle de plusieurs acteurs, autour d'un cédant, un chef d'entreprise qui souhaite passer le relais et y voit un intérêt pour lui, pour ses salariés, pour la collectivité. Le préalable, c'est évidemment une prise de conscience de cet entrepreneur, une bonne compréhension des enjeux qui entourent cette étape cruciale et délicate de la vie d'une entreprise.

Je crois savoir que vous venez discuter d'un double impératif : anticiper et accompagner. Ce sont évidemment les points cruciaux d'une transmission réussie. Parce que trop souvent, le chef d'entreprise attend la dernière minute pour s'intéresser à ces questions, et qu'ensuite il a le sentiment de se perdre dans des démarches pourtant relativement simple.

Le résultat de ce type de situation, c'est *in fine* l'abandon des procédures, parfois même la disparition de structures parfaitement viables, avec ce que cela implique en termes de suppression d'emplois. C'est à chaque fois dramatique, pour les personnes directement

concernées, et pour l'économie en général, qui perd chaque année de trop nombreuses structures qui auraient pu être préservées, des savoir-faire, des expertises.

Les enjeux sont les mêmes du côté du repreneur. Celui-ci doit être bien informé, désireux de développer l'outil transmis, au fait des mesures à réaliser. Cela implique évidemment une bonne compréhension des enjeux, un financement aisé de la reprise, une certaine sécurité dans les démarches à réaliser vis-à-vis de l'administration.

Nous avons tous intérêt à ce que ces démarches se déroulent le mieux possible. Je le redis, bien transmettre nos entreprises, c'est sauvegarder des centaines de milliers d'emplois, et potentiellement en créer des dizaines de milliers d'autres. Accroître le nombre de transmissions dans notre pays, c'est favoriser l'investissement et le développement de nos capacités productives, c'est préserver des savoir-faire précieux. C'est aussi prévenir le développement d'une fracture entre les territoires les plus attractifs, ceux où la transmission est la plus dynamique, et les territoires dits « périphériques ». C'est un enjeu quasi culturel, plus que jamais d'actualité.

Mais pour certains, la reprise d'entreprise reste un parcours du combattant. Ses acteurs apparaissent souvent trop nombreux et peu

coordonnés. Les dispositifs publics sont mal connus. Conjugués, ces éléments font que le chef d'entreprise, par ailleurs pris par son métier, a du mal à anticiper ce moment, et voit sa structure vieillir avec lui, perdre en compétitivité et en attractivité.

Nous devons nous élever contre ces idées reçues qui trop régulièrement veulent faire croire que la transmission est inaccessible ou infaisable en France.

Pour accentuer la bonne perception de la transmission, nous avons besoin de la conjugaison d'efforts portés dans la durée, en direction des cédants potentiels comme des repreneurs, qui doivent s'articuler autour de trois axes :

- La sensibilisation, notamment en ciblant bien avant la retraite les cédants potentiels ;
- Le développement de l'accompagnement, des cédants comme des repreneurs, avec par exemple l'organisation de parcours de formation à la reprise ;
- La poursuite de la simplification.

Ce que nous faisons, au sein de la majorité, depuis maintenant plusieurs mois, va, j'en suis convaincue, dans le bon sens. Les décisions prises sont souvent des mesures qui semblent techniques, de niche,

mais qui en réalité viennent rendre le parcours de la transmission plus simple, plus lisible, et donc plus incitatif pour les entrepreneurs concernés. Je ne vous les détaillerai pas, même si je pourrai dire que nous avons modernisé sur de nombreux aspects le pacte Dutreil (par exemple en supprimant les déclarations annuelles), que nous incitons les reprises par les salariés, que nous facilitons le paiement des frais de transmission avec l'extension du crédit-vendeur... Ces outils, vous les pratiquez, vous les conseillez au quotidien, vous les connaissez.

Et parce que vous les connaissez, vous savez qu'il faut en parler, les faire connaître sans cesse à plus de monde.

Si nous avons très longtemps accusé un retard extrêmement pénalisant en la matière, nous pouvons aujourd'hui mettre en avant de vrais atouts, de vraies incitations.

Pourtant, subsiste un décalage, parfois très frustrant, entre perception et réalités. Notre cadre juridique et fiscal en matière de transmission, est de plus en plus clair, sécurisé. Est-ce ressenti par les acteurs directement concernés ? Je n'en suis pas sûre.

Le financement de la transmission est de plus en plus aisé, adaptable. Est-ce que ceux qui hésitent en sont conscients ? J'en doute parfois.

Vous êtes, sur les territoires, les premiers relais, les premiers points d'échange entre cédants et repreneurs, entre acteurs privés et publics. Si la majorité que je représente ce matin travaille jour et nuit à l'amélioration des conditions de la transmission, son action ne portera ses fruits que si, au quotidien, les acteurs se saisissent des outils mis à leur disposition.

Je sais pouvoir compter sur vous tous en la matière, mais je sais aussi que cet effort demandera une implication constante de chacun sur des mois, des années, ce qui, pour aucun acteur, n'est chose aisée.

Je souhaite qu'acteurs privés de l'accompagnement, pouvoirs publics et entreprises restent ainsi en contact permanent sur ces questions. Pour faire émerger les nouvelles préoccupations qui demain pourraient saisir certains entrepreneurs au moment de la transmission ; pour mettre en relation ceux qui conseillent et ceux qui doivent être conseillés ; pour enfin retisser ce lien qui, au niveau de la transmission comme à tous les niveaux de l'action politique, doit être retissé. Celui de la concertation, de l'écoute, du dialogue et du travail en commun.

Pour que les mesures prises soient comprises.

Pour qu'elles soient utilisées.

Pour qu'elles produisent les succès attendus.

Je vous remercie.